

Procédure de Réaffiliation informatique des Clubs dès le 1^{er} juillet 2008

Fin de la saison 2007/2008

La saison 2007/2008 se termine le 30 juin 2008.

Jusqu'à cette date, les procédures informatiques ne changent pas. Toutes les saisies restent possibles par les clubs.

A partir du 1^{er} juillet 2008 => bascule sur la saison 2008/2009

Lors de son accès au module de Gestion des Licences (pas de changement de mot de passe, le club conserve son code 2007/2008), le club devra remplir et valider obligatoirement l'ensemble des renseignements de sa **Demande de Réaffiliation** :

- Coordonnées du club
- Coordonnées du Correspondant
- N° licence du Président/Secrétaire Général/Trésorier
- Salles ou Terrains etc...

Sans validation, le club ne pourra plus accéder à ses licences.

Le club devra imprimer cette **Demande de Réaffiliation**, la signer et l'envoyer à sa Ligue Régionale.

Validation informatique par la Ligue Régionale

Dès réception du document dûment complété, la ligue Régionale devra indiquer le niveau de pratique de l'équipe senior du club et valider la **Demande de Réaffiliation**.

Le club pourra alors saisir à nouveau ses Créations de Licences, et ses Renouvellements.
